

Ils ont dit

« **Au 119, on est un peu comme le médecin généraliste.** Des parents débordés en quête de soutien à la parentalité aux enfants victimes de harcèlement, de violences diverses, d'inceste... On traite tous les types d'appels », « Tout le monde nous appelle, il y a une explosion du repérage », estime le service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger créé en 1989 pour prévenir les dangers encourus par les mineurs (*Le Monde*, 25 sept. 2023).

« **Pour avoir défendu un certain nombre poursuivi de ce chef [terrorisme],** ça devient très difficile pour les avocats », témoigne M^e William Bourdon, « Si on ajoute à cela le consensus national, qui peut se comprendre (...), on constate que de façon sournoise, lente, s'érode un certain nombre de principes dans ces procès », affirme l'avocat à propos du procès des policiers tués à Magnanville, le bénéfice du doute dans les grands procès se transforme en « bénéfice de la condamnation » (*France Info*, 25 sept. 2009).

« **Il faudra bien arriver à incarcérer moins** pour incarcérer mieux », estime l'Association nationale des visiteurs de personnes sous main de justice, « Pour résumer : des lois de plus en plus répressives, combinées avec une sévérité accrue des juges, produisent une surpopulation hors de contrôle dans de nombreuses maisons d'arrêt, entravant par là même les réels mais maigres efforts de l'administration pour préparer la sortie et réinsérer efficacement... Ce qui génère des taux de récidive impressionnants » (*G. Loss et X. Denecker, Le Monde*, 23 sept. 2023).

« **Les gouvernements européens ne parviennent pas** à nous protéger. Nous sommes en première ligne face au changement climatique en Europe. Cet été encore au Portugal, nous avons connu des vagues de chaleur de plus en plus graves », estiment 6 jeunes portugais qui ont porté une plainte devant la Cour EDH contre 32 pays européens, dont la France, pour inaction climatique (*HuffPost*, 27 sept. 2023).

1087

L'épris de justice

Nouveau bâtonnier-élu du barreau de Versailles, Raphaël Mayet succèdera à Marc Mandicas. Il entamera son mandat le 1^{er} janvier prochain pour le clôturer en 2025, par la célébration du bi-centenaire du barreau. D'ici là, cet « épris de justice » à la vocation précoce, n'aura de cesse de restaurer l'attractivité de la profession et de son Ordre auprès des jeunes confrères.

Bienvenue dans la Cité Royale, quartier des halles ! Louvoyons parmi les étals des marchands, longeons le Carré à la Farine puis le Carré à la Viande aux brasseries séculaires : Au petit Marquis (depuis 1667), Au Chien qui fume, Au Chat qui prise... Plus que quelques mètres à arpenter les pavés de guingois et nous voici au cabinet Mayet-Perrault, stratégiquement situé à quelques encablures du Palais. Né à Versailles... en Mai 68... le maître des lieux cultive l'art de concilier les contraires. Vertu appréciable pour celui qui prendra bientôt les commandes d'un barreau singulier, alliant tradition et modernité dans une ville d'histoire mais au cœur d'un département à l'exceptionnelle vigueur économique. Fort de 904 avocats inscrits et de bientôt deux siècles d'existence, ce barreau s'ancre dans un ressort privilégié cumulant un tribunal judiciaire, une cour d'appel, un tribunal administratif, une cour administrative d'appel, un tribunal de commerce, un conseil de prud'hommes et un CREPA, « à tout juste 16,6 km de Paris », précise ce marathonien, par référence au parcours du Paris-Versailles.

« Non pas repris de justice, mais épris de justice » plaisante le futur bâtonnier qui n'a dès son plus jeune âge jamais envisagé d'autre profession. On comprend donc qu'il se désole de voir de plus en plus de jeunes talents quitter la robe après seulement quelques mois. C'est pourquoi restaurer l'attractivité du métier sera la préoccupation cardinale de son mandat, avec une attention particulière à la détection des problématiques de bien-être au travail. Un entretien systématique après les 6 premiers mois d'exercice sera instauré ainsi qu'une permanence « portes-ouvertes du bâtonnier », à raison d'une demi-journée par semaine. Persuadé que « donner de son temps n'est



jamais le perdre », M^e Mayet veut que « chaque avocat qui s'inscrit à Versailles se dise qu'il y a son avenir ». Car ceux qui prophétisent la mort de la profession se trompent, affirme-t-il : c'est un métier d'avenir ! « Cela revient régulièrement, déjà en 1602 Loysel annonçait la fin de la profession ; moi je

n'y crois pas. La profession a de l'avenir, mais à condition de répondre au défi de l'humanisation », assure l'avocat. Ce qu'il retient de la séquence Covid-19, des confinements et du « distanciel » ? Que finalement, « la justice reste une œuvre essentiellement humaine ».

Ancien secrétaire de la Conférence, avec quelques dizaines de procès criminels à son actif, il parle d'or. Lui qui depuis sa prestation de serment en 1992 vit surgir le téléphone portable, la communication électronique puis aujourd'hui l'IA générative, croit davantage à la VHA : « la valeur humaine ajoutée » ! Une conviction qui ne surprendra guère de la part d'un défenseur des personnes hospitalisées sans consentement, domaine dont il s'est fait une spécialité après avoir porté avec succès plusieurs QPC à l'origine de réformes législatives, et obtenu des avancées notables pour les malades psychiatriques placés à l'isolement sous contention, devant la Cour EDH. Une matière qu'il porte à bout de bras depuis le début des années 2000 alors qu'elle n'était pas franchement « tendance ». On devine que le futur bâtonnier ne se fera pas prier pour exercer le droit de visite des lieux de privation de liberté récemment dévolu aux bâtonniers, dans un ressort où la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy obsolète et surpeuplée, a eu le triste honneur de recommandations en urgence du Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL).

FABRICE RAOULT